



Nations Unies
Description du Poste
Janvier 2026

Titre du Poste :	Conseillère / Conseiller de Police en Enquêtes Judiciaires
Statut :	Expert(e) en mission (personnel fourni par le gouvernement)
Organisation :	Mission de l'organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RD Congo (MONUSCO)
Lieu d'affectation :	Dans la zone de la Mission selon les exigences opérationnelles
Supervision :	Chef de la Section d'Appui à la Justice
Durée du contrat :	12 mois (renouvelable)
Date de début estimée :	Dès que possible

Contexte :

Le Conseil de Sécurité à travers sa résolution 1925 (2010), l'alinéa (d) du paragraphe 12, a autorisé la MONUSCO « d'appuyer l'action menée aux niveaux national et international pour que les auteurs de ces violations soient traduits en justice, notamment en mettant en place des cellules d'appui aux poursuites judiciaires pour aider les autorités des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) chargées de la justice militaire à poursuivre les personnes arrêtées par les FARDC ». Les Cellules d'Appui aux Poursuites (CAP), composées des Conseillers Militaires en Poursuites, Conseillers Civil en Poursuites, Conseillers Policier en Enquête et Conseillers Militaire en Enquête ont pour tâche de fournir des conseils d'expert et des avis techniques dans le cadre des enquêtes et poursuites menées sur les crimes les plus graves, notamment les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité. L'accent est mis sur les crimes de violences sexuelles ainsi que d'autres crimes violents.

Les Cellules d'Appui aux Poursuites (CAP) sont mises en œuvre dans le cadre du Protocole d'Accord entre la MONUSCO et le Gouvernement de la République Démocratique du Congo du 19 décembre 2011. Les CAP visent à renforcer la capacité des FARDC à enquêter et poursuivre les crimes graves, y compris les crimes de violence sexuelle.

Fonctions et Responsabilités :

Sous l'autorité générale du Chef de la Section d'Appui à la Justice et la supervision directe du Coordonnateur des CAP, la/le Conseillère / Conseiller de Police aidera les Inspecteurs et officiers de Police Judiciaire (IPJ et OPJ) militaires ou de la Police congolaise, et éventuellement les autres autorités congolaises compétentes, dans la conduite des enquêtes relatives à des crimes violents graves, y compris les crimes de guerre et crimes contre l'humanité, avec un accent particulier sur les homicides et les crimes de violences sexuelles.

La/Le titulaire du poste aura notamment pour tâches de :

1. Fournir des conseils techniques et partager son expertise avec les IPJs et OPJs sur les méthodes et techniques employées durant toutes les phases de la procédure d'enquête, y compris la préparation du dossier, les interrogatoires des victimes, des témoins et des suspects, l'appui aux victimes et aux témoins, la collecte et la protection des éléments de preuve, la préparation des éléments de preuve pour le procès et la présentation du dossier devant le tribunal.
2. Contribuer à l'élaboration et à l'application des instructions permanentes, des directives et listes de vérification en matière d'enquête, à l'établissement des formulaires pour les dossiers et d'autres documents à l'intention des procureurs des IPJs et OPJs.
3. Conseiller les IPJs et OPJs à enregistrer, documenter et classer toutes les affaires traitées avec le soutien des cellules d'appui aux poursuites judiciaires.
4. Participer à l'analyse des données produites par les cellules d'appui aux poursuites judiciaires, ainsi qu'à l'évaluation des résultats obtenus comme exigés par les responsables congolais.

5. Exécutez d'autres fonctions assignées par le/la Chef de la Section d'Appui à la Justice.

Compétences :

- **Professionnalisme**- Aptitude avérée à enquêter sur des affaires criminelles complexes et des crimes violents graves, y compris les homicides et les crimes sexuels. Avoir la connaissance des théories, concepts et approches en matière d'enquêtes criminelles et l'aptitude avérée à rassembler, à analyser, à sauvegarder et à préparer les preuves pour les poursuites. Avoir la connaissance des techniques d'audition et d'interrogatoire et l'expérience pratique en matière d'entretien avec les témoins et les suspects. Avoir l'expérience en matière de gestion d'enquêtes sur les crimes graves. Faire preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet, être conscient et efficace, respecter les délais et obtenir des résultats, être motivé par des considérations professionnelles plutôt que personnelles. Persévérer face aux problèmes difficiles ou aux défis. Rester calme dans les situations stressantes. Prendre la responsabilité d'incorporer les perspectives de genre et assurer l'égale participation des femmes et des hommes dans tous les domaines du travail.
- **Planification et Organisation** - Définit clairement les buts qui soient compatibles avec les stratégies convenues. Identifie les activités et tâches prioritaires. Aptitude à travailler efficacement sous pression sur des tâches difficiles dans des délais serrés et éventuellement dans des conditions difficiles sur le terrain. Modifie les priorités selon les besoins. Alloue suffisamment de temps et des ressources pour l'accomplissement des tâches. Prévoit les risques et les contingences lors de la planification. Contrôle et ajuste les plans et les actions si nécessaires.
- **Communication** - Excellentes compétences en communication (orale, écrite et de présentation) et capacité d'expliquer, de démontrer et d'enseigner des théories, des concepts, des approches et des techniques utiles à la poursuite de crimes graves. Adapte le langage, le ton, le style et la présentation en fonction de l'audience. Fait preuve d'ouverture dans le partage de l'information et tient les gens informés.
- **Jugement et Prise de Décision** - Jugement raisonnable dans le traitement de questions sensibles et confidentielles.

Qualifications :

Education

Diplôme universitaire du niveau de la maîtrise (ou équivalent) en droit, en criminologie, ou en sciences sociales relatives aux enquêtes ou tout autre domaine pertinent. À défaut, un diplôme universitaire du niveau de licence et d'une expérience confirmée dans le domaine de l'application de la loi, y compris en tant qu'enquêteur sur des crimes graves pourrait être accepté en lieu et place de la Maîtrise. Un diplôme d'une Académie de Police reconnue ou d'une autre institution de formation d'application de la loi est également requis.

Expérience professionnelle

Au moins cinq ans d'expérience professionnelle en tant qu'enquêteur au sein d'un service d'une institution policière nationale, d'une agence ou d'une organisation nationale ou internationale similaire, y compris une expérience solide en matière d'enquêtes sur des crimes violents graves, tels que l'homicide et les violences sexuelles. Expérience en matière d'enquête sur les crimes de guerre et crimes contre l'humanité est souhaitable.

Grade

Grade minimum de Capitaine ou Commissaire de police.

Connaissances Linguistiques

La maîtrise pratique orale et écrite du Français est indispensable, la maîtrise pratique de l'Anglais est souhaitable.

Autres qualifications essentielles

Aptitude aux exigences minimales requises pour servir au sein de la police des Nations Unies (maîtrise de la langue, et aptitude à la conduite automobile). Aptitude à rédiger des rapports et monter des présentations formulant clairement les positions des Nations Unies sur les enquêtes menées en respectant les standards internationaux, et formulant des recommandations. Bonne connaissance en informatique, notamment la maîtrise du traitement de texte et autres logiciels.

A compétences égales, la préférence sera donnée aux candidats féminins.

Date d'émission : 9 février 2026

Conformément à la nouvelle politique de sélection du personnel des Nations Unies en matière de droits de l'homme, il est demandé à toute personne cherchant à servir au sein des Nations Unies de faire une « auto-attestation » attestant qu'elle n'a commis aucune infraction pénale grave et n'a pas été impliquée dans des violations du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire. Le libellé exact de l'auto-attestation est décrit au para. 5.2 de la politique susmentionnée. La décision finale sur la sélection d'une personne pour servir aux Nations Unies sera également soumise à un processus de sélection des droits de l'homme.

<https://police.un.org/fr/vacancies>

Avis spécial : La diffusion de cette offre d'emploi est limitée aux États membres des Nations unies. Seuls les membres du personnel en service actif dans leur police nationale et qui ont reçu l'autorisation de leur autorité nationale respective de postuler à cette offre d'emploi seront pris en considération.

Les candidatures de membres du personnel de police en service actif détachés sous contrat avec les Nations unies ne seront pas prises en considération.

Les candidatures doivent satisfaire à toutes les exigences de l'offre d'emploi au moment de la nomination afin d'être pris en considération pour le poste.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.